



HAL
open science

Une sémiologie sans signe : Marcel Jousse et la linguistique de son temps

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Une sémiologie sans signe : Marcel Jousse et la linguistique de son temps. Valentina Bisconti; Anamaria Curea; Rossana De Angelis. Héritages, réceptions, écoles en sciences du langage : avant et après Saussure, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp.245-254, 2019, 978-2-37906-030-4. hal-02462504

HAL Id: hal-02462504

<https://hal.science/hal-02462504>

Submitted on 5 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une sémiologie sans signe : Marcel Jousse et la linguistique de son temps

L'anthropologie linguistique de Marcel Jousse (1886-1961) se situe à la confluence de trois disciplines : la psychologie, l'ethnologie et la linguistique. Cet éclectisme disciplinaire est ce qui fait l'originalité de son projet scientifique : elle est typique d'un autodidacte, libéré des contraintes académiques par son statut de jésuite.

Après son mémoire de 1925, *Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs* qui le fait connaître, Jousse ne publie que des brochures à tirage confidentiel. Resté en marge des institutions académiques (la Sorbonne et l'EPHE ne lui accordent que des conférences libres) et cantonné dans des institutions vieillissantes (L'École d'Anthropologie de Paris dont il détient la chaire d'anthropologie linguistique de 1932 à 1951), Jousse a transmis le contenu de ses recherches essentiellement via son enseignement. Cette position marginale, comme dans le cas de Gustave Guillaume, a favorisé la constitution d'un groupe de disciples fervents, dévolus à transcrire ses cours et à faire connaître son œuvre¹. Cependant, et contrairement à Guillaume, le travail de Jousse n'a pas donné corps à une école à proprement parler dont les apports auraient essaimé dans l'enseignement supérieur ou la recherche. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet insuccès, parmi

1 Après la mort de Jousse, sa collaboratrice Gabrielle Baron a créé la Fondation Marcel Jousse devenue ensuite l'Association Marcel Jousse (<http://www.marceljousse.com/association/>) destinée à la promotion de son œuvre. Elle a publié en 1974 *L'anthropologie du geste*, l'ouvrage laissé inachevé par Jousse, puis deux volumes (Jousse 1975 et 1978) réunissant des écrits inédits et d'autres publiés de son vivant. L'intégralité des cours Jousse ont été transcrits par une sténotypiste professionnelle et publiés par l'Association Marcel Jousse sous format CD-ROM (Jousse 2003). Je remercie l'Association Marcel Jousse et Rémy Guérinel de m'avoir généreusement communiqué ces documents. Depuis 2018, ces transcriptions sont disponibles en ligne, sur le site de l'Association Marcel Jousse. Pour citer ces cours, j'adopte les abréviations suivantes : EA pour École d'Anthropologie, EPHE pour École pratique des Hautes Études, Lab pour Laboratoire de Rythmo-pédagogie, S. pour Sorbonne.

lesquelles : la prégnance de la dimension religieuse dans son travail ainsi que son indétermination disciplinaire, difficilement compatible avec les frontières académiques.

Avec la publication posthume de *L'anthropologie du geste*, le travail de Jousse connaît un regain d'intérêt à partir des années soixante-dix. S'il est depuis régulièrement cité comme précurseur sur les questions de geste, de rythme et d'oralité, il continue de faire l'objet d'une littérature essentiellement hagiographique. Les études comme celles d'Haun Saussy (2016) qui mettent ses idées en perspective d'un point de vue historique restent rares. Or, la position singulière qu'occupe Jousse dans le champ scientifique de l'entre-deux guerre concerne directement l'histoire de plusieurs disciplines, dont la linguistique. Son attention à des problématiques alors peu traitées, comme le rôle du corps dans les pratiques langagières, mériterait un examen approfondi de la manière dont elle s'inscrit dans l'histoire des idées sur le langage. L'objectif de la présente étude est plus modeste : il est de proposer une rapide cartographie des connaissances de Jousse en matière de sciences du langage. Sans viser l'exhaustivité, on s'attachera à dégager certaines de ses références saillantes dans le domaine linguistique et les usages parfois paradoxaux qu'il en fait.

Des références éclectiques et gallocentrées

Le travail des sources est, dans le cas de Marcel Jousse, facilité par sa propension à la citation.

Jousse se targue, dans ses cours, de citer les savants auxquels il est redevable : il revendique son « habitude loyale de citer [ses] auteurs » qu'il oppose au pillage pratiqué par les savants allemands². Ainsi son mémoire sur le *Style oral* est en majeure partie constitué de citations : il en est « encombré », écrira Meillet (1925 : 5) tandis que Mauss aura ce mot, rapporté par Jousse à plusieurs reprises : « En temps ordinaire, on nous pille et on ne nous cite pas. M. le R. P. Jousse nous cite en nous donnant ses idées »³. Ce penchant de Jousse pour la citation rend d'autant plus aisée la reconstitution de sa bibliothèque en linguistique.

Cette bibliothèque appelle deux remarques d'ordre général. La première concerne l'éclectisme des références de Jousse en sciences du langage. Les ouvrages les plus récents – Le *Cours de linguistique générale* de Saussure (1916), *Le langage* de Vendryes (1921), *La pensée et la langue* de Brunot (1922) – y côtoient des ouvrages anciens voire périmés : *La linguistique* d'Hovelacque (1877), *Le langage intérieur* d' Egger (1881), les travaux de Raoul de la Grasserie. Surtout,

2 *Cours à l'EA*, 17/11/47, p. 15-16.

3 Cf. *Cours à l'EA*, 23/03/43, p. 281 et 17/11/47, p. 16 et *Cours à S.*, 02/12/51, p. 104.

Jousse mobilise des travaux dont l'orientation est incompatible d'un point de vue épistémologique. Il renvoie aussi bien aux travaux de linguistique historique des savants dont il a suivi l'enseignement – Meillet, Vendryes, Brunot – qu'aux travaux de l'école naturaliste : Hovelacque, Lefèvre, Vinson. Des facteurs institutionnels expliquent en partie que Jousse continue de se référer à une linguistique naturaliste alors entièrement abandonnée : les renvois qu'il fait à Hovelacque et à Lefèvre dans ses cours sont aussi des hommages à ses prédécesseurs dans la chaire d'anthropologie linguistique de l'École d'Anthropologie de Paris.

Seconde observation : les références de Marcel Jousse sont essentiellement de langue française. Les titres allemands ou anglais représentent moins de 10 % de la bibliographie du *Style oral*. Et ce constat vaut pour les ouvrages sur le langage. Jousse ignore ainsi la linguistique américaine de son temps : Boas, Bloomfield, Sapir ou Whorf sont des noms qui lui sont apparemment inconnus. La linguistique américaine, dans son orientation anthropologique, aurait pourtant pu l'intéresser, lui qui a étudié les langues amérindiennes et qui a fait, en 1926, une communication au XXII^e congrès international des américanistes à Rome⁴. Jousse ignore aussi ce qui paraît rétrospectivement le plus innovant dans la linguistique de son temps. Ainsi, il ne connaît pas les travaux du cercle linguistique de Prague sur la phonologie, ni l'école genevoise des disciples de Saussure, ni *a fortiori* le cercle de Copenhague. Marcel Jousse, en somme, ignore le structuralisme linguistique dont il est l'exact contemporain.

Une lecture de Saussure précoce, mais paradoxale

Dans ce contexte, une source intrigue : celle de Saussure. Le *Cours de linguistique générale* est mentionné dans la bibliographie du *Style oral*. La référence a son importance puisque le mémoire s'ouvre sur une citation du *CLG*. Jousse choisit, en effet, de mettre en exergue la définition prospective de la sémiologie :

La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *sēmeîon*, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais

4 Son intervention porte sur « L'emploi des appareils de cinématique et de phonétique expérimentales dans l'étude du langage manuel et oral des Indiens ». Sur le séjour de Jousse en Amérique de 1918-1919 et son étude du langage gestuel des Amérindiens, voir Baron (1981 : 52-54).

elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. (Saussure [1916] 1967 : 33)

Placer cette citation en ouverture de l'ouvrage lui confère évidemment une valeur programmatique. Or, *Le style oral* révèle un programme de recherche aux antipodes du projet saussurien. Que ce soit dans ses méthodes – éclectiques – ou dans ses fondements épistémologiques – son psychologisme, son approche physiologique des faits de langue, sa quête d'universalisme... –, la pensée de Jousse semble ne rien devoir à la pensée saussurienne. Elle ne reprend aucun concept de l'appareil théorique du *Cours de linguistique générale*. Le nom du linguiste genevois disparaît, du reste, de ses publications ultérieures et n'est pas non plus mentionné dans la sténographie de son enseignement. De fait, le seul emprunt que Jousse fait à Saussure est la notion de « sémiologie ». La définition qu'en donne le *CLG* présente deux intérêts pour Jousse : d'une part, elle relativise le langage verbal qui se trouve inséré dans d'autres systèmes de signes, parmi lesquels les langages gestuels ; d'autre part, elle inclut la linguistique dans une « science générale » à venir, ce qui fait écho à son propre objectif d'une connaissance globale du « mimisme humain » empruntant à plusieurs disciplines. Jousse récupère ainsi la notion saussurienne de sémiologie tout en délaissant sa pensée du signe et en ne précisant jamais véritablement lui-même ces termes.

La sémiologie est introduite au début du chapitre 5 de son mémoire, intitulé « La revivification volontaire et sémiologique des gestes mimiques », dans une citation du psychologue Georges Dumas que Jousse croise avec la terminologie saussurienne :

Aussi « l'imitation *volontaire* de nos propres réflexes, de nos propres mouvements [réactionnels mimiques] et de nos propres attitudes naturelles est-[elle devenue normalement, universellement], une des lois les plus générales [de la *sémiologie*, c'est-à-dire] de l'expression sociale des émotions [et de nos différentes attitudes mentales correspondantes], et cette imitation [sémiologique] devient très vite automatique par l'habitude ». (Dumas : 639 ; De Saussure : 33). (Jousse 1925 : 36-37)

Entendue comme « l'expression sociale des émotions [et de nos différentes attitudes mentales correspondantes] », la sémiologie reçoit chez Jousse une définition psychologique très éloignée de son acception saussurienne. L'adjectif « sémiologique », fréquent dans *Le style oral*, se retrouve encore quelques fois dans l'enseignement du début des années trente où il est souvent apposé aux adjectifs « expressif » ou « significatif ». Sans définition précise, la notion se révèle toute-

fois peu opératoire. Elle est donc assez vite abandonnée : on n'en trouve plus trace dans les cours à partir de 1935. *L'anthropologie du geste*, écrit à la fin de la vie de Jousse, reprend épisodiquement l'adjectif *sémiologique* – « l'homme est l'“animal sémiologique” par excellence » (Jousse 1974 : 83), y lit-on par exemple – mais son approche du geste continue à ne rien emprunter à la tradition sémiotique.

L'exploitation que fait Jousse du programme sémiologique révèle une lecture de Saussure à la fois perspicace et paradoxale. Alors que les premières réceptions du *Cours de linguistique générale* (voir p. ex. Normand 1978) débattent principalement de la distinction synchronie/diachronie et de la distinction langue/parole, il est l'un des premiers à repérer l'importance du programme sémiologique dans l'édifice théorique saussurien.

Deux « maîtres » linguistes

La linguistique que connaît Marcel Jousse est en définitive principalement celle de langue française. La majorité des titres traitant du langage qui sont cités dans le *Style oral* relèvent de la psychologie linguistique. Ce sont le *Traité de psychologie* de Georges Dumas, *Le langage* du docteur Eugène Bernard Leroy, les études sur l'endophasie de Victor Egger, de Georges Saint-Paul... Pour chaque domaine linguistique, Jousse renvoie aux professeurs de la Sorbonne dont c'est la spécialité : sur les questions de linguistique générale – le rapport langue/pensée, la question de l'origine du langage – la référence est non pas Saussure, mais Joseph Vendryes et son ouvrage *Le langage* paru en 1921 ; pour l'histoire de la langue anglaise, René Huchon ; pour l'histoire de la langue française, Ferdinand Brunot puis son successeur Charles Bruneau... Dans l'enseignement de Marcel Jousse, deux noms de linguistes émergent néanmoins, deux « maîtres » dont il a suivi les cours au Collège de France entre 1922 et 1924 : l'abbé Rousselot et Antoine Meillet.

Rousselot

Les recherches de Rousselot sont incontestablement celles qui, dans le domaine des sciences du langage, ont eu le plus d'influence sur le projet scientifique de Jousse. Les deux hommes partagent, outre leur condition ecclésiastique, des origines paysannes et patoisantes qui les tiennent en marge des institutions académiques. Ces deux points communs les portent également à négliger les approches historique et philologique, alors dominantes, au profit de l'étude de « l'homme vivant et parlant »⁵.

5 Dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, Rousselot déclare que « la phonétique doit prendre

Jousse suit les cours et les travaux du laboratoire de phonétique expérimentale de Rousselot au Collège de France entre 1922 et 1924 : il n'aura ensuite de cesse de présenter son propre travail comme une continuation de ceux de son « maître ». Le *Style oral*, paru quelques semaines après le décès de Rousselot, lui est dédié. Ses travaux, notamment les monumentaux *Principes de phonétique expérimentale*, ainsi que ceux de certains de ses disciples ou de ses collaborateurs à la *Revue de Phonétique* – Paul Verrier, Georges Lote, Joseph Loth – constituent la majeure partie des références strictement linguistiques du mémoire.

Après la mort de Rousselot et la fermeture de sa chaire et de son laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, Jousse semble se désintéresser des avancées de cette discipline. Dans ses cours, les travaux des continuateurs directs de Rousselot sont soit ignorés, soit critiqués. Le chanoine Jean-Marie Meunier qui récupère à l'Institut Catholique de Paris la chaire de Rousselot et les instruments du Laboratoire de phonétique expérimentale n'est, par exemple, jamais mentionné. Les travaux sur le rythme et le vers français d'André Spire et de Robert de Souza sont jugés au mieux « dépassés », au pire « faux rythmiquement »⁶. Quant à l'abbé Millet, auteur en 1926 d'un *Précis d'expérimentation phonétique*, il « n'a fait que recopier » Rousselot⁷.

À ce qu'il considère comme une stagnation de la phonétique expérimentale, Jousse oppose un projet d'élargissement qui parte des recherches de Rousselot. Son objectif est de passer de la description et de l'enregistrement des gestes laryngo-buccaux à l'étude de l'ensemble du corps engagé dans l'expression. Si Jousse parle régulièrement, par analogie, d'une « mimologie expérimentale »⁸, il ne s'engage toutefois pas, à la suite de son maître, dans la conception et la manipulation d'instruments.

Ce mouvement d'élargissement de la phonétique attendu par Jousse est esquissé en 1927, quand, à l'initiative d'Hubert Pernot, l'Institut de Phonétique et des Archives de la Parole dont il est le directeur devient le Musée de la Parole et du Geste. Une tentative de collaboration avec Jousse est engagée, mais elle n'aboutit pas, si l'on en croit les propos amers qu'il tient sur cette expérience en 1939 :

C'est un peu le reproche que je ferais au laboratoire actuel de Phonétique qu'aurait voulu élargir Pernot. Il l'avait intitulé : « Archives de la Parole et du Geste ». C'était parfait. C'est à ce moment-là, d'ailleurs, qu'il avait fait appel à

pour base non des textes morts, mais *l'homme vivant et parlant* » (Rousselot 1924 : 6). La formule sera reprise par Jousse qui fait de « l'homme vivant » son objet d'étude.

6 Par exemple : *Cours à l'EA*, 27/05/1950, p. 387, *Cours à S.*, 22/01/1953, p. 54.

7 *Cours à l'EPHE*, 27/04/1937, p. 446.

8 Cf. p. ex. *Cours à l'EA*, 12/03/1934, p. 337 ; *Cours à l'EA*, 18/03/1935, p. 300.

ma collaboration. Puis, bien des choses ont changé. Pour des raisons que vous connaissez peut-être, il a dû quitter le Laboratoire, et les « Archives du Geste » n'existent plus en réalité que dans le titre. J'ai donné ma collaboration à l'École d'Anthropologie et d'une façon d'ailleurs beaucoup plus normale.

Le Laboratoire de phonétique est actuellement en l'air, il ne répond plus même à son titre qui est « Archives de la Parole et du Geste » et qui devait être plus exactement « Archives du Geste et de la Parole ». Ceci a besoin d'être dit aux doctresses qui suivent les Cours de phonétique, parce que Rousselot avait nettement senti qu'il fallait développer, et non pas rétrécir⁹.

La formation en phonétique expérimentale joue donc uniquement un rôle d'impulsion dans l'itinéraire de Jousse. Il se détourne de la description des gestes articulatoires pour se concentrer sur ce qu'il appelle les « gestes propositionnels », n'entretenant assez vite plus aucun dialogue avec le champ de la phonétique.

Meillet

Antoine Meillet est, sauf erreur, le second et seul linguiste que Jousse reconnaît comme « maître ». Chez lui, la référence à celui qui occupe alors la chaire de grammaire comparée au Collège de France est toujours particulièrement déférente. Dans le *Style oral*, Meillet est désigné comme « le linguiste le plus autorisé, peut-être, du monde entier » (Jousse 1925 : 128). Dans ses cours, les formulations sont tout aussi élogieuses : Meillet est « le grand maître de la linguistique française »¹⁰, « le grand linguiste devant lequel ma petite science s'incline »¹¹, « un véritable génie de la linguistique »¹²... À partir de 1936, Jousse regrette que Meillet soit « mort en laissant dans les rangs scientifiques français une place qui n'a pas été reprise »¹³. Il se console parfois en attribuant le statut de « plus grand linguiste au monde depuis la mort de Meillet » à son co-jésuite, le comparatiste hollandais Jacques Van Ginneken¹⁴. La référence constante à Meillet

9 *Cours au Lab*, 29/03/39, p. 258.

10 *Cours à l'EPHE*, 27/02/34, p. 299.

11 *Cours à l'EPHE*, 29/05/34, p. 550.

12 *Cours à l'EA*, 26/02/40, p. 298.

13 *Cours à l'EPHE*, 13/12/44, p. 88.

14 Van Ginneken présente, aux yeux de Jousse, le grand mérite d'avoir défendu la thèse de la primauté du langage gestuel sur le langage parlé et de l'avoir, sur ce point, cité. Dans *La reconstruction typologique des langues archaïques de l'humanité* paru en 1939, Van Ginneken écrit : « par l'influence de M. Lévy-Bruhl et du P. Marcel Jousse de l'École Anthropologique dans les milieux universitaires de Paris, l'appréciation du langage par gestes s'est peu à peu, mais décidément changée de fond en comble. » Il ajoute que « les ethnologues et les psychologues français sont à présent unanimement d'accord que le langage par gestes a précédé le langage auditif » (p. 98-99). Ce passage n'échappe pas à Jousse qui le commente à plusieurs reprises devant ses auditeurs, cf. *Cours à l'EPHE*, 14/11/39, p. 10-11, *Cours à l'EA*, 20/11/39, p. 11-13, 26/02/40, p. 298-301.

dans les cours de Jousse ne concerne pas en priorité ses travaux de linguistique historique. Bien qu'il rende hommage à son autorité en la matière, ce qui l'intéresse chez Meillet est moins le comparatiste que deux autres dimensions de son travail.

La première est son ouverture vers les sciences sociales. Meillet inaugure sa chaire au Collège de France en 1906, en traçant une perspective de recherche : l'étude « des rapports entre le développement linguistique et les autres faits sociaux ». Fort de ce programme, il s'attache avec ses élèves à dresser des passerelles avec les autres sciences humaines. C'est ainsi que Meillet collabore, vingt ans durant à l'*Année sociologique* et à l'*Année psychologique* où il crée des rubriques linguistiques qu'il alimente de comptes rendus (voir Stefanini 1979). Ami de Lucien Levy-Bruhl et de Marcel Mauss, il est également un membre très actif de l'Institut français d'Anthropologie. Ainsi durant ces années 1922-1925 où Marcel Jousse se forme à Paris, Antoine Meillet fait des communications à la Société de Psychologie, à la Société française de Philosophie et à l'Institut français d'Anthropologie où il dialogue avec Marcel Mauss, Lucien Levy-Bruhl, Georges Dumas, Pierre Janet : les maîtres dont Jousse suit les enseignements.

Le second aspect qui intéresse Jousse est le travail de Meillet sur la métrique indo-européenne. L'ouvrage qu'il cite le plus souvent est les *Origines indo-européennes des mètres grecs*. Cet opuscule, issu d'un cours au Collège de France en 1922-1923 auquel Jousse a vraisemblablement assisté, est un essai de comparaison entre les mètres de différentes langues indo-européennes – surtout entre les mètres grecs et védiques. Il contient en particulier un développement sur le caractère formulaire de la poésie homérique : « L'épopée est toute faite de formules que se transmettaient les poètes. », y écrit Meillet. « [Elle] est une poésie de gens du métier, faite avec des formules apprises, et qu'il aurait été malaisé de composer autrement, avec le vers traditionnel qu'on y employait. » (Meillet 1923 : 61)

L'existence de formules chez Homère telles que l'entend Meillet, c'est-à-dire les répétitions de vers ou de portions de vers dans l'*Illiade* et l'*Odyssée*, est un fait connu, depuis longtemps, des philologues. Mais ce qui était tenu jusque-là pour un résidu hiératique devient chez Meillet le principe même de la composition de l'épopée. Cette thèse concorde avec les idées sur le rôle des formules que développe quasi simultanément Jousse dans son mémoire. Cette coïncidence fonctionne pour Jousse comme une caution. Meillet, qui livre un compte rendu du *Style oral*, devient dès lors une autorité incontestable dont Jousse se prévaut :

Il a fallu que votre pauvre serviteur dise un jour « Homère est tout fait de formules ». Heureusement pour moi le grand maître de la linguistique française, M. Meillet, avait entr'aperçu la possibilité des formules aussi. Alors, le petit et

le grand se sont rencontrés, et j'ai pu être hissé à une certaine hauteur, grâce à la gigantesque taille linguistique de M. Meillet¹⁵.

L'hypothèse partagée d'un style formulaire, qui sera approfondie par le travail de Milman Parry (1928) sur le fonctionnement des formules dans la poésie homérique, donnera la matière d'une rencontre intellectuelle entre Jousse, Meillet et Parry, même si le concept de formules diffère chez chacun d'eux (voir Testenoire, à paraître).

La lecture sélective que Jousse fait de l'œuvre de Meillet est représentative, en définitive, du rapport qu'il entretient avec la linguistique. Critique vis-à-vis de cette discipline, qu'il assimile à la philologie, il en ignore de larges pans, comme la dialectologie, qui l'auraient pourtant intéressé. La pensée jousienne trouve néanmoins plusieurs ancrages majeurs dans des théories linguistiques qu'elle aménage à ses fins : le projet sémiologique de Saussure, mais sans sa théorie du signe, l'approche physiologique de la phonétique expérimentale de Rousselot, mais sans l'outillage technique, l'hypothèse formulaire de Meillet approfondie par Parry, mais sans la technicité des données métriques. Jousse procède ainsi par emprunt à des paradigmes hétérogènes qu'il croise ensuite entre eux. Ce processus d'hybridation est ce qui fait l'atypie structurante de son projet scientifique.

Bibliographie

- Baron, G., *Mémoire vivant. Vie et œuvre de Marcel Jousse*, Paris, 1981, Le centurion.
- Ginneken, J. Van, *La reconstruction typologique des langues archaïques de l'humanité*, Amsterdam, 1939, Noord-Hollandsche Uitg. Mij.
- Jousse, M., *Le style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs*, Paris, 1925, Beauchesne.
- Jousse, M., *L'anthropologie du geste*, Paris, 1974, Gallimard.
- Jousse, M., *La manducation de la parole*, Paris, 1975, Gallimard.
- Jousse, M., *Le parlant, la parole et le souffle*, Paris, 1978, Gallimard.
- Jousse, M., *Transcription des sténotypies professionnelles des cours oraux du Professeur Marcel Jousse*, 2 cédéroms, Paris, 2003, Association Marcel Jousse.
- Meillet, A., *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, Paris, 1923, Presses Universitaires de France.

15 *Cours à l'EPHE*, 27/02/34, p. 299. Voir aussi *Cours à S.*, 18/02/54, p. 204 et 07/02/57, p. 126.

- Meillet, A., « Marcel Jousse. Études de psychologie linguistique (Compte rendu) », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 26, Paris, 1925, p. 5.
- Normand, C. (éd.), *Avant Saussure. Choix de textes (1875-1924)*, Bruxelles, 1978, Complexe.
- Parry, M., *L'épithète traditionnelle dans Homère suivi de Les formules et la métrique d'Homère*, Paris, 1928, Les Belles Lettres.
- Rousselot, P. J., *La phonétique expérimentale*. Paris, 1924, Bovin.
- Saussure, F. de, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, Paris, [1916] 1967, Payot.
- Saussy, H., *The Ethnography of Rhythm: Orality and its Technologies*, New York, 2016. Fordham University Press.
- Stefanini, J., « Sur une première rencontre de la linguistique et de la sociologie : relecture d'A. Meillet », *Recherches sur le français parlé*, 2, 1979, p. 9-24.
- Testenoire, P.-Y., à paraître, « Marcel Jousse, Antoine Meillet et l'oralité poétique », in C. Olivier (éd.), *Actes du colloque Marcel Jousse : À la Recherche de l'Homme Vivant*.